

Réunion du 30 juin 2015

Elections des membres du bureau du CE :

Sont élus par 8 voix sur 11 votants.

- ⇒ Au poste de secrétaire du CE, Bettina LARRY,
 - ⇒ Au poste de secrétaire adjoint, Bernard DANTEC,
 - ⇒ Au poste postes de trésorier, François BARON
 - ⇒ Au poste de trésorière adjointe, Catherine JOUSSET
- Une autre élue était candidate au poste de secrétaire du CE, Catherine GABRIEL qui aura recueilli 3 voix. Nous nous félicitons de la composition de ce nouveau bureau.

DSC en mission

Suite à nos informations, les DSC seraient en mission et ainsi pourraient ne pas être confirmés à la fin de la mission. La direction a nié les missions et préciser que ces DSC passant du rôle de manager opérationnels pour la plus grande partie au rôle de manager de manager étaient accompagnés dans cette transformation. Ces DSC ont tous été reçus par la DRH suivant une feuille de route individuelle. Nous pensons qu'il n'en demeure pas moins que si les résultats ne suivent pas, il pourrait y avoir de la mutation dans l'air. Nous invitons les DSC à nous contacter en cas de problème !

Temps fort 4 (dernier trimestre 2014)

Il n'avait toujours pas fait l'objet d'une rémunération en Mai 2015 !! Par contre les efforts ont été faits en temps et en heure. Nous demandons que la rémunération intervienne au plus tard le mois suivant la fin du "challenge". La direction pas vraiment dans l'esprit "challenge" et encore moins dans la "surperformance" dès qu'il s'agit de rémunérer envisagerait de la faire dans les 3 mois suivants. Peut nettement mieux faire !!! Par contre, la conformité veille au grain concernant le respect des règles et une fois de plus on vous incite à la plus grande prudence. Si par contre vous recevez des e-mails "incendiaire", transmettez les nous et nous les ferons remonter au **plus haut sommet de la pyramide du groupe**.

CLIC to CALL

Nous avons à nouveau posé la question sur la mise en place de ce système de sécurité simple, facile d'accès

permettant aux collègues en difficultés devant un client de le signaler aux autres salariés. Bon la direction a pris en compte notre demande et c'est BPCE qui s'en occupe mais il ne faut rien espérer avant début 2016. En attendant, suivez-la procédure et signalez bien ces problèmes d'incivilités selon la procédure. Cela nous permet ensuite d'intervenir auprès de la direction qui a des obligations de résultat en matière de santé des salariés.

CRC Evry

A la suite de notre passage au CRC Evry, nous avons souhaité aborder u certain nombre de points : temps de pause, humiliations individuelles, badgeage, menaces, qualité de vie au travail, droit d'expression des salariés. La direction devant la nature des questions posées ne souhaitent pas répondre. Nous avons alors précisé qu'il n'était pas question de stigmatiser la hiérarchie mais de faire en sorte que les conditions de travail, l'organisation du travail et la qualité de vie au travail prennent en compte la vie des salariés...Au reproche habituel de ces questions qui arrivent au CE après les DP, nous avons aussi précisé qu'à défaut de réponse en DP mois après mois, nous espérons que leur traitement en DP soit plus sérieux. De toutes les façons, n'en déplaise à la direction, les élus CGT continueront à faire des visites régulières dans ce service et pourront sans doute vérifier que les choses s'arrangent. Si tel n'était pas le cas, forts de leur expérience et de parfaite connaissance des textes en vigueur, ils agiront de façon à protéger la santé physique et mentale des collègues. A bon entendeur salut !!!

Mobilités DR 77

25 salariés sont concernés par ces mobilités imposées dont 5 suite à des promotions. Selon la direction, aucun problème lié aux congés, aucun problème par rapport au trajet de plus de 60 mn. Par contre, pour certains collègues qui voient leur distance domicile/travail allongée générant ainsi des dépenses supplémentaires (on est en Seine et Marne), rien n'est prévu. Un autre problème se pose pour les SARCPE qui se sont vus mutés en agence CM6 et qui perdent ainsi leur classification remplacés par des SARCP. Nous avons de toute façon du mal à comprendre l'opportunité de ces mesures qui viennent encore, après la réorganisation d'octobre 2014, modifier



Réunion du 30 juin 2015

2/2

la composition des équipes en agence et ainsi mécontenter voire agacer la clientèle. Lorsque dans le même temps, le COS de la CEIDF, en réponse aux propositions alternatives des élus du CE nous parle de stabilité, on se demande si on ne se moquerait pas des élus et donc du personnel...

Journée SED

Des tablettes ont été livrées dans un certain nombre d'agences et ont fait l'objet d'objectifs de 3 ventes minimum. Nous rappelons que nous avons émis un avis positif à ce déploiement notamment sur le fait que la direction s'engageait à ne pas mettre en place ces objectifs !! Selon Gérard DUSART, il ne s'agit pas d'objectifs mais juste d'une animation commerciale permettant de « lancer » la mise en œuvre de ce nouveau matériel. Dont acte, les salariés dans le cadre de l'animation commerciale utiliseront ce matériel et continuerons à proposer les produits ou services correspondant aux besoins exprimés par les clients. En cas de problème, ALLO la CGT...

Commission solidarité

Le budget alloué a été entièrement dépensé à hauteur de 80 000 Euros. Brigitte ROCHER, présidente ladite commission a rappelé que les sommes étaient allouées sur présentation de justificatifs et votés par la commission solidarité. Les élus CGT remercient vivement Brigitte pour son travail sérieux et impartial.

Bilan des mesures individuelles

Sur un budget total de 2,316 millions, 1916 mesures salariales ont été distribuées pour 1912 bénéficiaires qui se décomposent comme suit :

- 979 avancements pour 976 bénéficiaires (411 H et 468 F)
- 181 promotions pour 181 bénéficiaires (75 H et 106 F)
- 756 primes pour 755 bénéficiaires (329 H et 427 F).

La répartition de ces mesures par classification se traduit ainsi :

- T2 - 25 dans le réseau et 7 au siège
- T3 - 95 dans le réseau et 35 au siège
- TM4 - 436 dans le réseau et 109 au siège
- TM5 - 140 dans le réseau et 114 au siège
- CM6 - 325 dans le réseau et 136 au siège
- CM7 - 192 dans le réseau et 114 au siège
- CM8 - 87 dans le réseau et 55 au siège
- CM9 - 29 dans le réseau et 26 au siège.

Pour les classifications CM10 et Hors Classe, la Direction s'est refusée à nous communiquer le nombre de bénéficiaires (???)

Au vue du détail des mesures salariales, il est donc bien possible de bénéficier de 2 mesures dans la même année, voire 3 peut-être !

Ne vous laissez plus abuser par les discours hiérarchiques, il n'y a pas de véritables règles en la matière.

**Réponses du Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS)
aux propositions alternatives
des élus du CE :**

Dans le cadre de la consultation du CE sur le Projet Stratégique de la CEIDF "Ambition 2017", les élus avaient transmis au COS, comme le prévoit la loi de Sécurisation de l'Emploi (LSE), une déclaration. Celle-ci portait sur des propositions alternatives concernant les domaines économiques, organisationnels et sociaux. A la lecture des réponses du COS, les élus n'ont pas été pris au sérieux et passent aux yeux de cette "noble" institution pour des irresponsables, accusés de favoriser le blocage plutôt que la fluidité, etc... Nous n'acceptons pas ces propos et nous remettons cette question au CE du 24 juillet 2015 afin de demander à la direction des explications. On peut ne pas être d'accord sur certaines propositions ou mises en œuvre mais le respect réciproque des instances doit être la règle.

Vos élu(e)s et représentants au Comité d'Entreprise

**Aline DUPRE, Brigitte ROCHER, Bernard DANTEC, Jean-Michel EDON,
Pierre-Yves INGLESE, Stéphane RUFFIN**